



ASSOCIATION LES JANTES DU NORD

Atelier vélo participatif et solidaire
d'aide à la réparation des vélos

Rapport financier

Exercice 2018

Compte de résultat 2018

CHARGES	2018	%	2017	%	Evol.	PRODUITS	2018	%	2017	%	Evol.
60 - Achats, dont :	3 807,20 €	11%	2 612,23 €	9%	46%	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	17 361,65 €	46%	11 357,98 €	37%	53%
Achats d'études et de prestations de services	- €		- €			Marchandises	2 756,65 €		4 832,98 €		
Achats non stockés de matières et fournitures	2 835,53 €		1 456,85 €			Prestations de services	14 605,00 €		6 525,00 €		
Fournitures non stockables (eau, énergie)	440,90 €		103,43 €			Produits des activités annexes	- €		- €		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	209,69 €		365,47 €			74 - Subventions d'exploitation	13 129,63 €	35%	12 611,53 €	41%	4%
Fournitures administratives	- €		54,00 €			Etat :	- €		- €		
Autres fournitures	321,08 €		632,48 €			FDVA formation	2 000,00 €		- €		
61 - Services extérieurs	235,13 €	1%	441,03 €	2%	-47%	FDVA fonctionnement et innovation	5 000,00 €		- €		
Sous-traitance générale	- €		327,95 €			MEL	2 160,00 €		- €		
Locations mobilières et immobilières	- €		- €			Région (s):	- €		- €		
Entretien et réparation	- €		- €			Département(s) : Nord	- €		8 568,00 €		
Assurances	227,13 €		113,08 €			Commune(s) : Lille	1 400,00 €		1 000,00 €		
Documentation	8,00 €		- €			Organismes sociaux :	- €		- €		
Divers - services ext.	- €		- €			Fonds européens	- €		- €		
62 - Autres services extérieurs	2 360,47 €	7%	1 288,28 €	4%	83%	CNASEA (emplois aidés)	2 569,63 €		2 754,71 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	- €		- €			Fondations :	- €		- €		
Publicité, publications	237,03 €		73,08 €			Anber	- €		288,82 €		
Déplacements, missions et réceptions	1 176,61 €		448,76 €				- €		- €		
Frais postaux et de télécommunication	406,66 €		610,34 €				- €		- €		
Services bancaires	115,17 €		156,10 €				- €		- €		
Divers	425,00 €		- €				- €		- €		
63 - Impôts et taxes	- €		- €			75 - Autres produits de gestion courante	7 015,00 €	19%	6 575,00 €	22%	7%
Impôts et taxes sur rémunérations	- €		- €			Cotisations dont :	7 015,00 €		6 575,00 €		
Autres impôts et taxes	- €		- €			<i>réduit</i>	2 690,00 €		- €		
64 - Charges de personnel	27 301,27 €	75%	21 796,31 €	75%	25%	<i>normal</i>	3 525,00 €		- €		
Rémunérations du personnel	13 718,33 €		12 820,56 €			<i>famille</i>	800,00 €		- €		
Charges sociales	12 924,00 €		8 711,39 €			<i>groupe</i>	- €		- €		
Autres charges de personnel	658,94 €		264,36 €			Autres (dons)	- €		- €		
			- €			76 - Produits financiers	- €		- €		
65 - Autres charges de gestion courante	- €	0%	400,00 €	1%	-100%	77 - Produits exceptionnels	- €		- €		
			- €			Sur opérations de gestion	- €		- €		
67 - Charges exceptionnelles	- €	0%	- €			Sur exercices antérieurs	- €		- €		
			0			78 - Reprise sur amortissements et provisions	- €		- €		
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements	2 500,00 €	7%	2 500 €	9%	0%				- €		
			0								
TOTAL DES CHARGES	36 204,07 €	100%	29 037,85 €	125%	25%	TOTAL DES PRODUITS	37 506,28 €	100%	30 544,51 €	123%	23%
RESULTAT	1 302,21 €		1 506,66 €		-14%						
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	58 841,00 €		18 893,56 €			87 - Contributions volontaires en nature	58 841,00 €		18 893,56 €		
Secours en nature						Bénévolat	52 209,00 €		12 261,56 €		
Mise à disposition gratuite des biens et prestations	6 632,00 €		6 632,00 €			Prestations en nature	6 632,00 €		6 632,00 €		
Personnels bénévoles	52 209,00 €		12 261,56 €			Dons en nature					
<i>Administration</i>	12 852,00 €										
<i>Mécanique</i>	39 357,00 €										
TOTAL DES CHARGES	95 045,07 €		49 438 €	192%	92%	TOTAL DES PRODUITS	96 347,28 €		49 438 €	195%	95%

Les charges

La masse salariale constitue 75% des charges de l'association.

Le poste « achats », deuxième charge la plus importante, est constitué des fournitures pour l'atelier. Certaines sont revendues (cf. marchandises dans les produits), d'autres sont consommées dans le fonctionnement de l'atelier. Dans les achats, on retrouve également le matériel qui a servi à la construction de l'abri dans la cour.

Les dotations aux amortissements sont une prise en compte de la dégradation du matériel et doit permettre de le renouveler lorsque cela sera nécessaire. Notons que dans le cas de notre atelier, l'usure des matériels est relativement rapide car ils sont maniés par des personnes apprenantes, peu habituées au bon usage des outils.

Les autres charges sont liées au fonctionnement de l'association.

Les produits

Les ventes de biens et de services constituent quasiment la moitié des produits, largement tirées par les ateliers mobiles (et notamment le travail avec l'université de Lille où l'association a animé régulièrement des ateliers en 2018).

Les subventions attribuées par nos partenaires publics ont reconnu les activités de l'association :

- Aide au démarrage pour les structures de l'ESS pour appuyer le développement de l'association : MEL et Ville – pluriannuelle : 20% de la subvention a été proratisée pour 2018
- Formation des bénévoles : DRJSCS (service de l'Etat « jeunesse, sport et cohésion sociale ») dans le cadre du FDVA formation (fonds de développement de la vie associative) – annuel : 2018
- Le fonctionnement de l'atelier et les actions qu'il mène sur le quartier : DRJSCS dans le cadre du FDVA fonctionnement et innovation – annuel : 2018
- Aide à l'emploi : Etat (CNASEA) dans le cadre du dispositif CUI-CAE

Les cotisations des adhérents représentent environ un cinquième des ressources de l'association.

La valorisation des contributions volontaires

La mise à disposition du local par l'ADAV a été valorisée selon le loyer indiqué par la Ville qui le met à disposition de l'ADAV.

Le bénévolat a été valorisé au taux horaire de 18 €. Il représente environ 2 190h. en mécanique (ateliers, événement, démontage, etc) et 710h. pour l'administration de l'association (CA, commissions, rdv partenaires, etc.), soit un total d'environ 2 900h. de bénévolat effectué pour l'association qui équivaut à environ 1,8 ETP.

Budget prévisionnel 2019

CHARGES	2019	PRODUITS	2019
60 - Achats, dont :	4 000,00 €	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	13 000,00 €
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	4 000,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	2 800,00 €	Prestations de services	9 000,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	500,00 €		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	300,00 €	Produits des activités annexes	
Fournitures administratives	100,00 €	74 - Subventions d'exploitation	28 500,00 €
Autres fournitures	300,00 €	Etat :	
61 - Services extérieurs	500,00 €	FDVA fonctionnement	2 000,00 €
Sous-traitance générale		FDVA formation	3 000,00 €
Locations mobilières et immobilières		MEL	5 400,00 €
Entretien et réparation	200,00 €	Région (s): Créap - attention dégressif sur 5 ans	4 000,00 €
Assurances	250,00 €	Département(s) : Nord	
Documentation	50,00 €	Commune(s) :	
Divers		Ville de Lille	2 800,00 €
		Conventionnement FAC	7 500,00 €
62 - Autres services extérieurs	2 500,00 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Fonds européens	
Publicité, publications	250,00 €	CNASEA (emplois aidés)	
Déplacements, missions et réceptions	1 500,00 €	Fondations - crowdfunding :	
Frais postaux et de télécommunication	500,00 €	A identifier	3 800,00 €
Services bancaires	150,00 €		
Divers	100,00 €		
63 - Impôts et taxes	- €		
Impôts et taxes sur rémunérations		75 - Autres produits de gestion courante	8 000,00 €
Autres impôts et taxes		Cotisations	8 000,00 €
64 - Charges de personnel	40 000,00 €	Autres (dons)	
Rémunérations du personnel	25 000,00 €	76 - Produits financiers	
Charges sociales	15 000,00 €	77 - Produits exceptionnels	- €
Autres charges de personnel		Sur opérations de gestion	
65 - Autres charges de gestion courante		Sur exercices antérieurs	
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements	2 500,00 €		
TOTAL	49 500,00 €		49 500,00 €
Résultats	- €		

Les charges

L'augmentation des charges de personnels est liée à l'embauche d'un nouveau salarié en juillet 2019.

Les autres charges sont basés sur le réalisé de 2018.

Les produits

La baisse des produits (prestation de services) par rapport à 2018 est liée au conventionnement envisagé avec l'Université de Lille. Cette ressource est mentionnée dans les subventions.

La subvention MEL et Ville (aide au démarrage pour les structures de l'ESS) est acquise (en vert) et proratisée à hauteur de 40% pour 2019.

Le FDVA « formation » et « fonctionnement » seront sollicités en 2019. De même, concernant l'aide pour la création d'emplois associatifs pérennes (Créap) de la Région Hauts-de-France, qui vise à soutenir la création du nouveau poste. Un soutien en mécénat, a priori auprès d'une fondation ou en crowdfunding, sera sollicité.

Et les cotisations sont évaluées par rapport au réalisé 2018.